

071	UTBM Service communication	Est Républicain	28 Juin 2023
		Média en ligne	Passerelle des Sablettes - Inauguration

Passerelle des Sablettes, un axe pour le réseau des pistes cyclables

La passerelle qui relie la rue des Sablettes au chemin stratégique a été inaugurée samedi. La fin d'un long chantier.

L'Est Républicain - 28 juin 2023 à 19:14



La mise en place de la passerelle au-dessus de la Savoureuse, pour relier la rue des Sablettes au chemin stratégique, à Sevenans, a eu lieu le 26 avril. Photo d'archives Michaël Desprez

L'inauguration de la passerelle des Sablettes s'est déroulée samedi après-midi en présence de nombreux habitants. Damien Meslot, président du Grand Belfort qui a été maître d'œuvre de ce chantier ; il a déclaré : « Le 7 novembre dernier, nous avons assisté à la démolition de l'ancienne passerelle, première étape de la reconstruction », a-t-il rappelé en préambule. « Après des années de difficultés, de procédures et de contraintes, ce projet a enfin pu démarrer »

Un chantier à 790 000 euros

Les Sèvenanais ont d'ailleurs suivi avec intérêt l'avancée du projet. Le 26 avril dernier, beaucoup sont venus assister à la pose de ce mastodonte long de 40 m sur 3 m de large.

« La reconstruction de la passerelle des Sablettes s'inscrit dans le vaste plan engagé par le Grand Belfort pour développer son réseau cyclable », explique Damien Meslot.

La passerelle permet aussi aux habitants du hameau de Leupe d'être désenclavés et aux villageois de pouvoir à nouveau faire de belles balades à pied à travers champs et forêt.

« Le projet contribue au rayonnement de la commune et facilite les déplacements de ses habitants et des étudiants de l'UTBM », ajoute Damien Meslot.

La maire Maryline Morallet rappelle que cette passerelle « a été dynamitée en 1944. Elle a été fermée il y a 12 ans car elle était devenue trop dangereuse ». Ce chantier a coûté au total 790 000 euros, financés par le Grand Belfort à hauteur de 345 000 euros.

Le député Ian Bouquard avec humour a eu le mot de la fin : « Nous sommes dans les temps : 12 ans pour la passerelle, 14 ans pour le Viaduc de Millau ! »